

Aperçu de la situation démographique, sociale et économique de la population indienne inscrite du Nouveau-Brunswick

par A.J. Siggner, D. Perley et D. Young

Direction de la recherche
Orientations générales

E78.N46
S5514
c.1

Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Canada

APERÇU DE LA SITUATION
DÉMOGRAPHIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE
DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

par

Andrew J. Siggner et David Perley

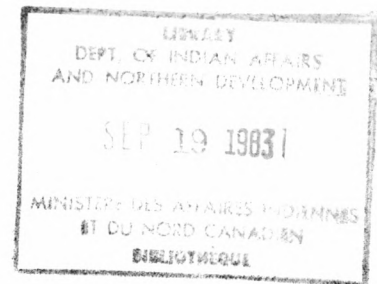
avec la collaboration de Debra A. Young

Direction de la recherche

Orientations générales

Affaires indiennes et du Nord Canada

Décembre 1982



©Publié avec l'autorisation de
l'hon. John C. Munro, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1983.

QS-3321-000-FF-A1

This publication is also available in
English under the title:

An Overview of Demographic, Social and
Economic Conditions among New Brunswick
Registered Indian Population

TABLE DES MATIÈRES

SECTION	PAGE
TABLEAUX ET CARTE	iii
ABRÉGÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION	v
1. INTRODUCTION	1
1.1 Sources des données et observations	1
1.2 Méthodes de projection démographique	2
2. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	5
2.1 Taille de la population et croissance démographique	5
2.2 Tendance de la natalité	5
2.3 Tendance de la mortalité	7
2.4 Composition par âge	7
2.5 Population indienne dans les réserves et hors des réserves .	12
2.6 Répartition des bandes indiennes selon leur dimension	15
2.7 Répartition géographique des bandes indiennes	20
3. SANTÉ	23
3.1 Principales causes de décès	23
3.2 Incidence des maladies	23
4. NIVEAU D'INSTRUCTION	27
5. EMPLOI	35
6. LOGEMENT	37

TABLEAUX ET CARTE	PAGE
Tableau 1 - Nombre d'Indiens inscrits et population du Nouveau-Brunswick, 1966, 1971 et 1976, et projections pour 1981 et 1986	6
Tableau 2 - Taux de natalité chez les Indiens inscrits et pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, 1967-1976	8
Tableau 3 - Taux de mortalité, par groupe d'âge sélectionné, chez les Indiens inscrits entre 1973 et 1977, et pour l'ensemble de la population de la province en 1976, Nouveau-Brunswick	9
Tableau 4 - Répartition en pourcentage des Indiens inscrits et de l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, par groupe d'âge sélectionné, 1966, 1971 et 1976, et projections pour 1981 et 1986	10
Tableau 5 - Nombre d'Indiens inscrits et population du Nouveau-Brunswick, par groupe d'âge sélectionné, 1966, 1971 et 1976, et projections pour 1981 et 1986 ..	11
Tableau 6 - Répartition en pourcentage des Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick résidant dans les réserves, par groupe d'âge, 1966, 1971 et 1976, et projections pour 1981 et 1986	13
Tableau 7 - Répartition en pourcentage des Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick résidant hors des réserves, par groupe d'âge, 1966, 1971 et 1976, et projections pour 1981 et 1986	14
Tableau 8 - Indiens inscrits résidant dans les réserves ou hors des réserves, par bande, Nouveau-Brunswick, 1976	16
Carte - Situation géographique des bandes et répartition en pourcentage des Indiens inscrits résidant dans les réserves et hors des réserves, Nouveau-Brunswick, 1976	17
Tableau 9 - Répartition, en chiffres absolus et en pourcentage, des Indiens inscrits âgés de cinq ans et plus, selon le lieu de résidence et le sexe, Nouveau-Brunswick, 1971	18
Tableau 10 - Répartition des bandes, en chiffres absolus et en pourcentage, selon leur dimension, Canada et régions du MAINC, 1977	19
Tableau 11 - Répartition des bandes selon le type de zone habitée, Canada, régions du MAINC et provinces de la région de l'Atlantique, 1977	21

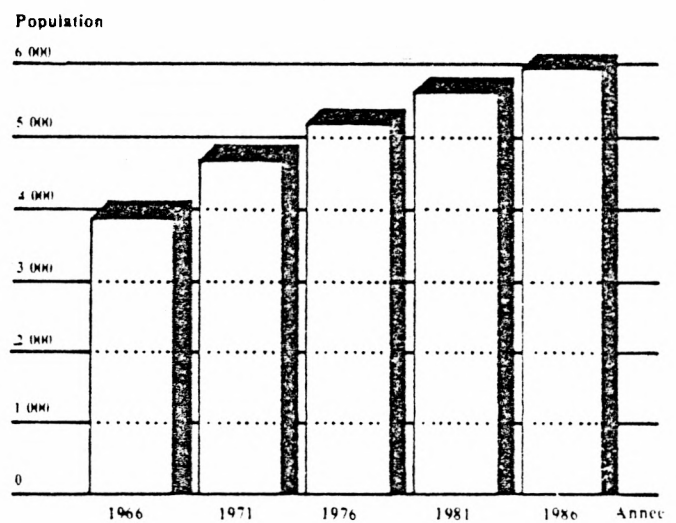
	PAGE
Tableau 12 - Répartition en pourcentage des Indiens inscrits, selon le lieu de résidence et le type de zone habitée, Nouveau-Brunswick, 1977	22
Tableau 13 - Causes de décès sélectionnées, chez les Indiens inscrits et dans l'ensemble de la population, selon le sexe, région de l'Atlantique du MAINC, 1974-1976	24
Tableau 14 - Décès dus à des accidents, à des empoisonnements et à des actes de violence, chez les Indiens inscrits et dans l'ensemble de la population, selon le sexe, région de l'Atlantique du MAINC, 1974-1976	25
Tableau 15 - Incidence de la tuberculose chez les Indiens inscrits et dans l'ensemble de la population de la région de l'Atlantique du MAINC, 1973-1977	26
Tableau 16 - Répartition des Indiens inscrits, selon le niveau d'instruction et la catégorie de l'établissement scolaire fréquenté, Nouveau-Brunswick, 1966, 1971 et 1976	28
Tableau 17 - Répartition en pourcentage des Indiens inscrits, selon le niveau d'instruction et la catégorie de l'établissement scolaire fréquenté, Nouveau-Brunswick, 1966, 1971 et 1976	29
Tableau 18 - Taux de persévérance scolaire, jusqu'à la douzième année, chez les Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick et pour l'ensemble des Canadiens, par rapport à l'effectif scolaire de deuxième année dix ans auparavant, 1965-1966, 1970-1971 et 1975-1976	30
Tableau 19 - Comparaison entre le nombre réel et le nombre possible d'inscriptions à l'école chez les Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick, 1966, 1971 et 1976	31
Tableau 20 - Nombre d'inscriptions à des cours postsecondaires et en éducation permanente chez les Indiens inscrits, région de l'Atlantique du MAINC, 1968, 1971 et 1975 ...	32
Tableau 21 - Taux de prise en charge chez les Indiens inscrits et pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, selon le lieu de résidence, 1966-1976, et projections pour 1981 et 1986	36
Tableau 22 - Conditions de logement dans les réserves indiennes, par zone géographique du MAINC, et la province du Nouveau-Brunswick, 1977	38

 ABRÉGÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION

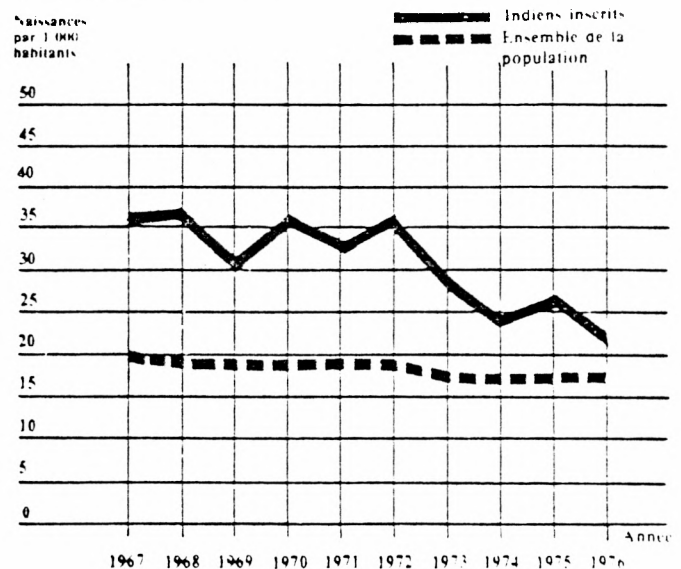
L'abrégé rédigé à l'intention de la haute direction comprend un certain nombre de graphiques qui mettent en lumière les principaux aspects de la situation démographique, sociale et économique des Indiens inscrits et de l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Chaque graphique est accompagné d'un court texte décrivant les tendances observées et, le cas échéant, les conséquences qu'elles entraînent sur le plan des politiques et de la planification.

GRAPHIQUE 1

On prévoit que le Nouveau-Brunswick comptera près de 5 900 Indiens inscrits en 1986. Ceux-ci représentent environ 1 % de la population totale de la province et on n'anticipe pas de changement d'ici 1986. Le taux de croissance annuel pour la population indienne inscrite a diminué de 1966 à 1976, passant d'environ 3 % de 1966 à 1971, à 2 % de 1971 à 1976, tandis que celui qu'on a enregistré pour l'ensemble de la population de la province, pendant ces deux mêmes périodes, augmentait de 0,6 % à 1,3 % (voir section 2.1).

**Les Indiens inscrits du
Nouveau-Brunswick, 1966-1986**

GRAPHIQUE 2

La diminution du taux de croissance pour la population indienne est principalement due à la baisse de son taux de natalité, qui est tombé de 36 à 23 naissances pour 1 000 habitants entre 1967 et 1976. Le taux de natalité chez les Indiens inscrits se rapproche de celui qui existe pour l'ensemble de la population de la province, lequel s'établissait à 17 naissances pour 1 000 habitants en 1976 (voir section 2.2).

**Taux de natalité chez les Indiens inscrits
et pour l'ensemble de la population du
Nouveau-Brunswick, 1967-1976**


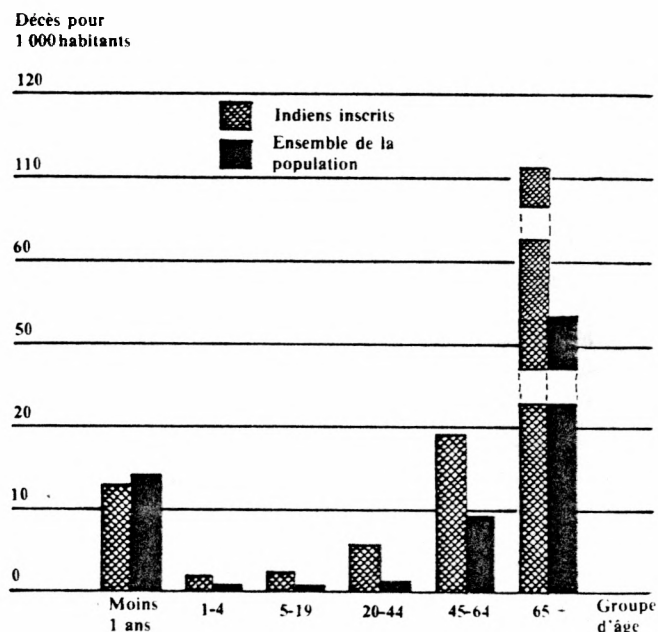
GRAPHIQUE 3

Le taux de mortalité chez les Indiens inscrits est beaucoup plus élevé que celui qui est établi pour l'ensemble de la population de la province dans tous les groupes d'âge, sauf celui des enfants de moins de un an. Le taux de mortalité infantile chez les Indiens était de 12,9 pour 1 000 habitants comparativement à 13,2 pour l'ensemble de la population de la province. La différence la plus grande se situe chez les personnes de 20 à 44 ans. En effet, le taux de mortalité chez les Indiens inscrits y était plus de quatre fois supérieur au taux provincial. Si l'on ne s'attaque pas aux causes fondamentales de cette situation, ces tendances risquent de s'aggraver, particulièrement dans le cas des jeunes adultes, car leur nombre doit augmenter sensiblement pendant les années quatre-vingt (voir section 2.3).

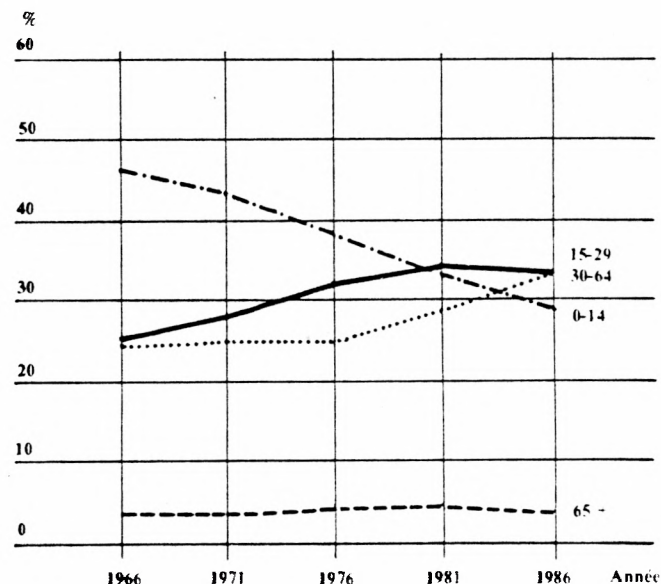
GRAPHIQUE 4

Les effets de l'explosion démographique indienne des années soixante se feront sentir dans les années quatre-vingt, lorsque les Indiens inscrits, nés à cette époque, entreront dans le groupe d'âge des jeunes adultes (15-29). En 1986, ce groupe devrait représenter 34 % de tous les Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick. Les conséquences de cette arrivée massive de jeunes gens sur le marché du travail et du logement sont manifestes. La baisse du taux de natalité se traduit pour sa part par la diminution du pourcentage des Indiens inscrits âgés de moins de 15 ans (voir section 2.4).

Taux de mortalité, par groupe d'âge, chez les Indiens inscrits et pour l'ensemble de la population, Nouveau-Brunswick (moyenne des années 1973-1977)



Répartition, en pourcentage et par groupe d'âge, de la population indienne inscrite du Nouveau-Brunswick, 1966-1986



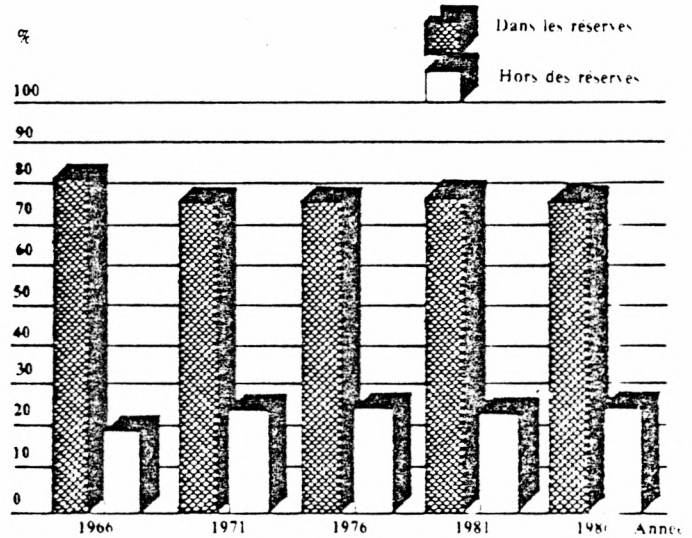
GRAPHIQUE 5

Le pourcentage des Indiens inscrits résidant hors des réserves a augmenté sensiblement de 1966 à 1971. Cependant, contrairement à la croyance populaire, le taux de croissance pour la population hors des réserves a ralenti pendant les cinq années suivantes, de 1971 à 1976. Ce ralentissement se reflète dans les projections démographiques; en effet, on prévoit que le pourcentage des Indiens demeurant hors des réserves se maintiendra au niveau de 1976, soit à 24 %. Par conséquent, la diminution du pourcentage des Indiens demeurant dans les réserves ne sera pas aussi rapide pendant les années quatre-vingt qu'elle l'a été au cours de la dernière décennie. Ces deux tendances influenceront évidemment sur la planification communautaire, les services sociaux et le logement (voir section 2.5).

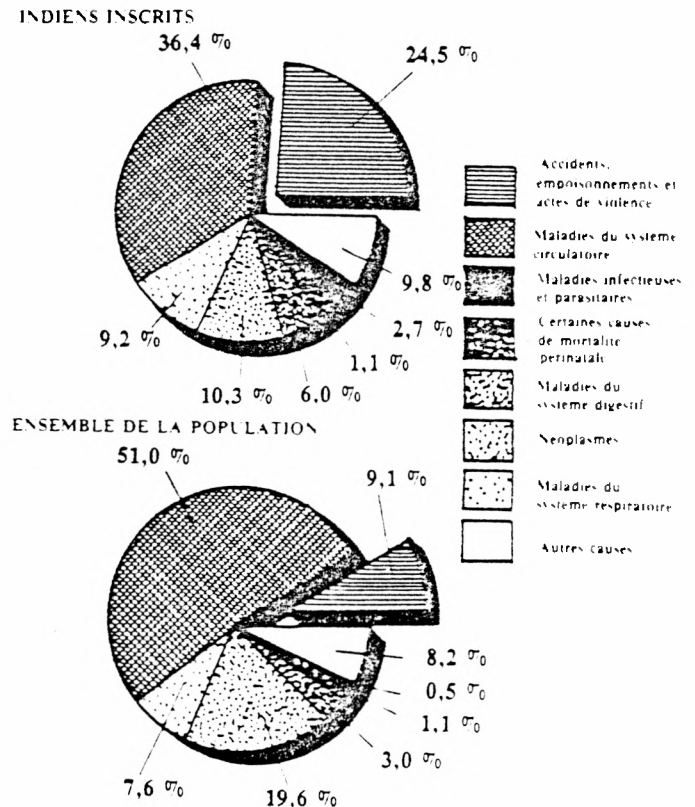
GRAPHIQUE 6

Le nombre des décès dus à des accidents, à des empoisonnements et à des actes de violence est, proportionnellement, près de trois fois plus élevé chez les Indiens inscrits de la région de l'Atlantique que dans l'ensemble de la population de cette région. Une grande partie de ces décès touche le groupe d'âge des jeunes adultes (voir section 3.1).

Répartition, en pourcentage, des Indiens inscrits résidant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves du Nouveau-Brunswick, 1966-1986



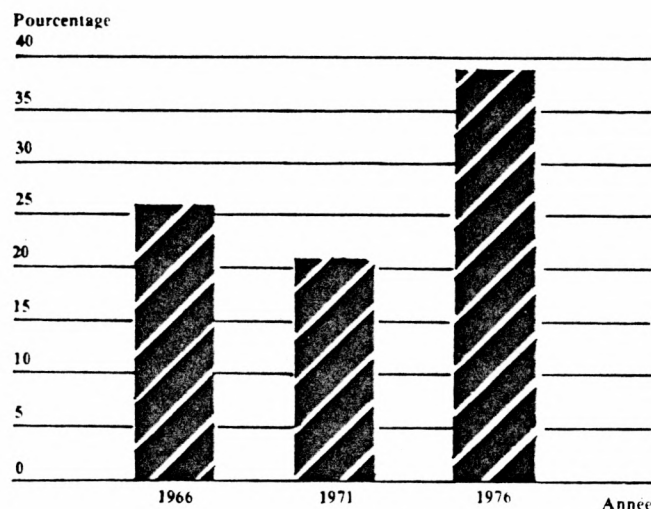
Causes de décès chez les Indiens inscrits et dans l'ensemble de la population de la région de l'Atlantique, 1976



GRAPHIQUE 7

Le pourcentage des Indiens inscrits âgés de 14 à 18 ans et qui fréquentent des écoles secondaires est passé de 26 % à 22 % entre 1966 et 1971, puis a connu une augmentation marquée, qui l'a porté à 39 % en 1976. Cependant, malgré cette tendance à la hausse, l'enseignement et la formation postsecondaires se trouveront limités, s'il ne se produit pas d'autres augmentations importantes des taux d'inscription et de persévérance scolaire (voir section 4).

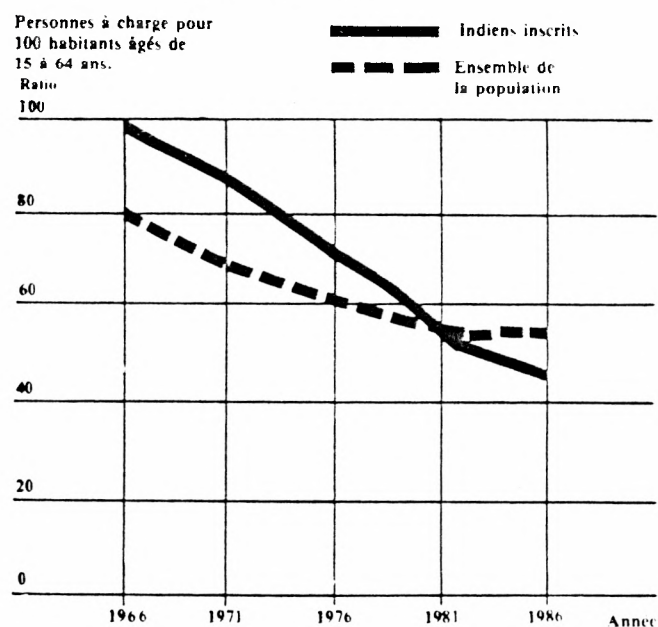
Pourcentage des Indiens inscrits, âgés de 14 à 18 ans, qui fréquentaient un établissement d'enseignement secondaire, Nouveau-Brunswick, 1966, 1971, 1976



GRAPHIQUE 8

La tendance à la baisse du taux de prise en charge, c'est-à-dire le pourcentage des enfants et des personnes âgées par rapport à la population active, reflète le déclin du taux de natalité et l'augmentation de la population d'âge adulte. Les projections démographiques montrent que d'ici 1986, le taux de prise en charge pourrait être moindre pour les Indiens que pour la population provinciale (voir section 5).

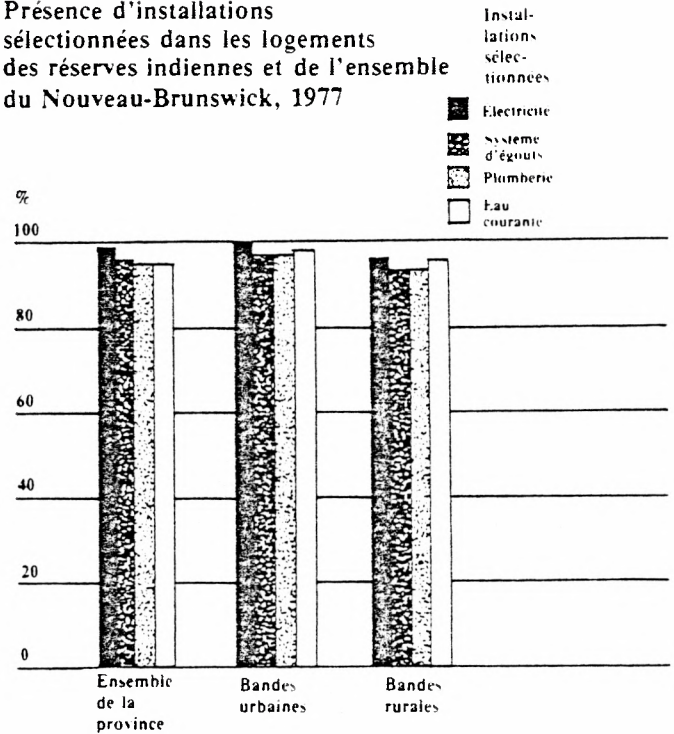
Taux de prise en charge chez les Indiens inscrits et pour l'ensemble de la population, Nouveau-Brunswick, 1966-1986



GRAPHIQUE 9

Dans les réserves et les établissements indiens du Nouveau-Brunswick, la majorité des maisons ont l'électricité, l'eau courante potable, les égouts et la plomberie. Ces conditions se comparent avantageusement à celles de l'ensemble de la population de la province. On prévoit pour la décennie qui se terminera en 1986, une demande accrue en matière de logements dans les réserves (voir section 6).

Présence d'installations sélectionnées dans les logements des réserves indiennes et de l'ensemble du Nouveau-Brunswick, 1977



1. INTRODUCTION

Le présent rapport donne un aperçu de la situation démographique, sociale et économique des Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick et la compare sous certains aspects avec celle de l'ensemble de la population de la province. Les divers principes directeurs choisis pour évaluer cette situation sont examinés dans les sections suivantes:

2. Caractéristiques démographiques
3. Santé
4. Niveau d'instruction
5. Emploi
6. Logement

La période couverte par le rapport s'étend de 1966 à 1976. Chaque fois que cela a été possible, on s'est reporté à cette décennie pour illustrer les tendances observées. Des projections démographiques sélectionnées sont également présentées pour les années 1981 et 1986.

Cette étude sur le Nouveau-Brunswick fait partie d'une série de rapports fondés sur le modèle utilisé dans l'étude nationale intitulée Aperçu de la situation démographique, sociale et économique de la population indienne inscrite du Canada¹.

La province du Nouveau-Brunswick, mentionnée dans le texte et les tableaux, constitue également un district administratif de la région de l'Atlantique, d'après le Programme des affaires indiennes et inuit du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC). En l'absence de données propres au Nouveau-Brunswick, le rapport utilise celles qui se rapportent à l'ensemble de la région de l'Atlantique. Cette dernière englobe la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

1.1 Sources des données et observations

Les données utilisées proviennent surtout des dossiers du Programme des affaires indiennes et inuit, tels que le Registre des Indiens, le relevé des effectifs scolaires (liste nominale) et l'Analyse des besoins en logement, 1977, concernant les réserves et les établissements indiens. Les autres sources consultées sont les recensements de 1971 et de 1976 de Statistique Canada, les estimations et les projections démographiques, les statistiques de l'état civil, ainsi que les rapports annuels de 1973 à 1977 de la Direction des services médicaux de Santé et Bien-être social Canada.

1. Andrew J. Siggner, Aperçu de la situation démographique, sociale et économique de la population indienne inscrite du Canada, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de la recherche, Division de la recherche, Section du soutien de la recherche, 1979.

Dans la majeure partie de ce rapport, le terme "Indien" désigne une personne inscrite en vertu de la Loi sur les Indiens.

Par ailleurs, les chiffres donnés pour l'ensemble de la population de la province comprennent les Indiens inscrits.

Les chiffres de la population des Indiens inscrits ne correspondent pas aux dénombrements officiels figurant dans le Registre des Indiens. Cet écart est dû au fait que les chiffres de ce rapport ont été révisés de façon à tenir compte des naissances inscrites en retard dans le Registre des Indiens. C'est pourquoi le chiffre de la population totale des Indiens inscrits, mentionné ici, est d'environ 1 à 3 % plus élevé que celui indiqué dans le Registre des Indiens pour la période 1966-1976.

1.2 Méthodes de projection démographique

Le modèle de projection n'a appliqué qu'un seul scénario de l'avenir pour calculer le nombre d'Indiens inscrits en 1981 et en 1986, 1976 étant l'année de référence dans l'exercice de projection. Comme il a été mentionné ci-dessus, les chiffres de la population indienne inscrite de 1976 ont été révisés pour tenir compte des naissances déclarées en retard. L'exercice de projection a porté d'abord sur la région de l'Atlantique du MAINC, pour se concentrer ensuite sur la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, suivant une méthode d'établissement des taux.

Taux de natalité hypothétique. — L'extrapolation des tendances passées (1966-1976) du taux de fécondité générale (TFG), qui représente le nombre de naissances pour 1 000 femmes entre 15 et 44 ans, a permis de prévoir le taux de natalité chez les Indiens inscrits. Une baisse du TFG ayant été observée durant la période 1966-1976, le taux a pu descendre lentement dans l'exercice de projection entre 1976 et 1986, jusqu'à atteindre, en 1986, celui qui s'appliquait à l'ensemble des Canadiennes en 1971.

Taux de mortalité hypothétique. — Dans la projection initiale, on a établi la moyenne des taux de mortalité chez les Indiens, selon l'âge et le sexe, de 1968 à 1976, dans la région de l'Atlantique du MAINC, en tenant compte davantage des dernières années de la période. Ces taux ont été convertis en taux de survie, puis maintenus constants dans les projections. Cependant, ces taux ont été révisés quand des données récentes du Registre des Indiens, portant sur la région de l'Atlantique du MAINC, ont révélé que les taux de mortalité réels, selon l'âge et le sexe, étaient légèrement plus bas que ceux utilisés dans la projection initiale.

Nombre hypothétique d'Indiens habitant dans les réserves et hors des réserves. — Les tendances dans la répartition de la population indienne résidant dans les réserves et hors des réserves (de même que sur les terres de la Couronne et à l'extérieur de celles-ci), selon l'âge et le sexe, ont été extrapolées, et le résultat a été appliqué à l'ensemble de la population indienne inscrite projetée. Il a été ainsi possible de déterminer le nombre d'Indiens vivant dans les réserves et hors des réserves, selon l'âge et le sexe.

Autres événements influant sur la dimension de la population. — Il a été jugé que des événements comme les mariages entre Indiens et non-Indiens, les transferts de bandes indiennes entre régions, les adoptions, etc., avaient une incidence négligeable sur la croissance démographique globale. Ils ont donc été exclus de l'exercice de projection.

Le lecteur doit toutefois prendre note que les chiffres de la population indienne inscrite pour 1981 et 1986 sont des projections qui, comme on l'a fait remarquer plus haut, reposent sur diverses hypothèses en ce qui concerne les tendances futures de la natalité, de la mortalité et du lieu de résidence. Par conséquent, quand les chiffres de la population réelle du Registre des Indiens seront connus, ils ne seront pas identiques aux projections faites pour cette année-là. Le modèle de projection dépend grandement de la quantité de données recueillies chaque année et déclarées dans le Registre des Indiens. Les méthodes d'évaluation employées pour tenir compte de ce problème sont encore dépendantes du fait que, chaque année, les déclarations varient. Ce phénomène peut jouer sur l'exactitude et la qualité des projections.

2. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

2.1 Taille de la population et croissance démographique

En 1976, la population totale des Indiens du Nouveau-Brunswick était estimée à 5 179 personnes, soit presque 1 % de la population totale de la province. On s'attend à ce que ce pourcentage demeure constant d'ici 1986.

Les taux annuels de croissance démographique chez les Indiens ont varié pendant la décennie 1966-1976. Ainsi, entre 1966 et 1971, le taux de croissance annuel moyen était de 3,4 %, tandis que de 1971 à 1976, il était tombé à 2,4 %. Ces taux se comparent à des taux de 0,6 % et de 1,3 % respectivement, pour l'ensemble de la population de la province, pendant les deux mêmes périodes.

En raison de la lente diminution que l'on prévoit du taux de natalité chez les Indiens, on estime que le rythme de croissance de la population indienne diminuera jusqu'à un taux annuel moyen de 1,6 % entre 1976 et 1981 et de 1,1 % entre 1981 et 1986. En chiffres absolus, on estime que la population indienne augmentera d'environ 422 personnes pour atteindre le chiffre de 5 601 en 1981, et qu'elle s'élèvera à 5 920 en 1986. Par ailleurs, le taux de croissance pour l'ensemble de la population de la province resterait stable jusqu'à 1,1 % pendant la période 1976-1981 et baisserait jusqu'à 0,5 % pendant la période 1981-1986 (voir tableau 1).

2.2 Tendence de la natalité

Depuis quelques années, le taux de natalité chez les Indiens a fléchi de façon marquée. En 1967, on comptait 35,5 naissances pour 1 000 habitants chez les Indiens, soit un taux de natalité près de deux fois supérieur à celui qu'on a enregistré pour l'ensemble de la population de la province (voir tableau 2). En 1976, le taux de natalité chez les Indiens était tombé à 23,2 naissances pour 1 000 habitants, soit une chute de 35 %, tandis que le taux de natalité pour l'ensemble de la population de la province, qui n'avait fléchi que de 13 %, était de 17,4 naissances pour 1 000 habitants.

Il convient d'attirer l'attention sur un point important: bien que le nombre des naissances ait diminué chez les Indiens, le nombre des Indiennes en âge de procréer (15-44 ans) est passé d'environ 774, en 1966, à 1 244, en 1976. Malgré cela, le taux de fécondité générale, qui représente le nombre de naissances pour 1 000 femmes en âge de procréer, est tombé de 169 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans, en 1966, à 96, en 1976. Le taux de fécondité est en fait descendu jusqu'à celui qui s'appliquait à l'ensemble des Canadiennes en 1971, puis il est demeuré constant.

TABLEAU 1 - NOMBRE D'INDIENS INSCRITS ET POPULATION DU
NOUVEAU-BRUNSWICK, 1966, 1971 ET 1976,
ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNÉE	INDIENS INSCRITS		ENSEMBLE DE LA PROVINCE	
	Population ¹	Taux de croissance annuel moyen ²	Population	Taux de croissance annuel moyen ²
	N	%	N	%
1966	3 964	3,4	616 800	0,6
1971	4 634	2,4	634 600	1,3
1976	5 179	1,6	677 200	1,1
1981	5 601	1,1	713 900	0,5
1986	5 920		731 900	

1. Les chiffres de la population des Indiens inscrits ont été révisés pour tenir compte des naissances déclarées en retard et du groupe d'âge des enfants de un à quatre ans; les personnes dont l'âge est indéterminé sont exclues.

2. Les taux de croissance indiqués sont les taux annuels moyens pour une période de cinq ans.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Nouveau-Brunswick", 1966-1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Population: Révision des estimations annuelles de la population par sexe et par groupe d'âge, Canada et provinces, 1921-1971, Ottawa, juillet 1973 (Catalogue, n° 91-512).

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1971-1976, Ottawa, mars 1979 (Catalogue, n° 91-518).

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Série de projections n° 2, Ottawa, janvier 1979 (Catalogue, n° 91-520).

Étant donné l'augmentation du nombre de femmes en âge de procréer durant la décennie 1966-1976, le nombre de naissances devrait connaître une hausse durant les années quatre-vingt. Cependant, il se pourrait que la chute du taux de natalité provoque une diminution de la taille de la famille.

2.3 Tendances de la mortalité

Bien que le taux de mortalité chez les Indiens ait diminué depuis quelques années, il est encore beaucoup plus élevé dans la plupart des groupes d'âge que celui qui existe pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Le taux de mortalité infantile chez les Indiens (moins de un an) s'établissait en moyenne, entre 1973 et 1977, à 12,9, soit un peu moins que pour l'ensemble de la province (voir tableau 3).

On constate des différences considérables entre les taux de mortalité pour certains groupes d'âge chez les Indiens et pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Les différences les plus marquées s'observent chez les personnes de 20 à 44 ans. Dans ce groupe d'âge, le taux de mortalité chez les Indiens atteint 5,8 pour 1 000, soit plus de quatre fois le taux provincial, qui est de 1,4 pour 1 000.

Il est particulièrement important de noter le taux de mortalité chez les personnes âgées de 20 à 44 ans, parce que c'est le groupe d'âge qui, en raison de l'explosion démographique enregistrée chez les Indiens au cours des années soixante, augmentera de façon marquée dans les années quatre-vingt.

2.4 Composition par âge

Pour déterminer la demande ou les besoins de services et de programmes dans les divers groupes d'âge, les technocrates et les décisionnaires ont besoin de données sur la composition actuelle et probable, par âge de la population indienne.

En 1966, les jeunes de 15 à 29 ans représentaient environ 26 % de l'ensemble de la population indienne du Nouveau-Brunswick (voir tableau 4). En 1976, leur proportion s'élevait à 32 % (1 661 personnes) et elle devrait atteindre 34 % (2 032 personnes) en 1986 (voir tableau 5).

Si l'on compare ces chiffres avec ceux de la population de la province, on constate que ce groupe d'âge représentait près de 23 % de la population totale en 1966 et près de 29 % en 1976. Cependant, pour l'ensemble de la province, la proportion du groupe d'âge des 15 à 29 ans devrait descendre à 27 % en 1986, en raison de la baisse du taux de natalité qui a été enregistrée au cours des années soixante et au début des années soixante-dix.

TABLEAU 2 - TAUX DE NATALITÉ¹ CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1967-1976

ANNÉE	INDIENS INSCRITS			TAUX DE NATALITÉ POUR L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE
	NAISSANCES ²	POPULATION AU MILIEU DE L'ANNÉE	TAUX DE NATALITÉ	
	N	N	par 1 000 habitants	par 1 000 habitants
1967	143	4 023	35,5	19,9
1968	154	4 158	37,0	18,6
1969	136	4 295	31,7	18,6
1970	159	4 432	35,9	18,4
1971	150	4 571	32,8	19,2
1972	167	4 703	35,5	18,4
1973	135	4 820	28,0	17,5
1974	118	4 913	24,0	17,3
1975	129	5 018	25,7	17,5
1976	119	5 130	23,2	17,4

1. On calcule le taux de natalité, en divisant le nombre des naissances survenues pendant une année donnée par le nombre d'habitants au milieu de cette année, et en multipliant le quotient par 1 000.
2. Les chiffres de la population des Indiens inscrits de 1967 à 1976 ont été révisés pour tenir compte des naissances déclarées en retard.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Naissances, selon l'année rapportée et selon l'année de l'événement, par province", 1967-1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

Statistique Canada, Division de la santé, La statistique de l'état civil, volume I, Naissances, 1975 et 1976, Ottawa, novembre 1978 (Catalogue, n° 84-204).

TABLEAU 3 - TAUX DE MORTALITÉ, PAR GROUPE D'ÂGE SÉLECTIONNÉ, CHEZ LES INDIENS INSCRITS ENTRE 1973 ET 1977, ET POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA PROVINCE EN 1976, NOUVEAU-BRUNSWICK

GROUPE D'ÂGE	INDIENS INSCRITS ¹	ENSEMBLE DE LA POPULATION
	par 1 000 habitants	par 1 000 habitants
Moins de un an	12,9	13,2
1 - 4	1,8	0,7
5 - 19	2,0	0,8
20 - 44	5,8	1,4
45 - 64	19,4	9,7
65 ans et plus	111,5	53,4

1. Les taux de mortalité chez les Indiens inscrits représentent la moyenne du nombre de décès révisé pour la période 1973-1977; les taux de mortalité pour l'ensemble de la population de la province sont ceux de 1976.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Statistique Canada, Division de la santé, La statistique de l'état civil, volume III, Décès, 1976, Ottawa, novembre 1978 (Catalogue, n° 84-206).

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1971-1976, Ottawa, mars 1979 (Catalogue, n° 91-518).

Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Décès, selon l'âge et selon l'année de l'événement, par province", 1973-1977, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 4 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES INDIENS INSCRITS¹ ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK, PAR GROUPE D'ÂGE SÉLECTIONNÉ, 1966, 1971 ET 1976, ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE											
ANNÉE	0 - 14 ANS		15 - 29 ANS		30 - 64 ANS		65 ANS ET PLUS		15 - 64 ANS		POP. DE LA PROV.
	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV.	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV.	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV.	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV.	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV.	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
1966	46,3	36,0	25,5	22,9	25,1	33,0	3,2	8,2	50,6	55,9	
1971	43,4	32,0	27,7	26,3	25,6	33,1	3,2	8,6	53,3	59,3	
1976	38,9	28,5	32,1	28,7	25,6	33,8	3,4	9,0	57,7	62,5	
1981	33,4	25,4	34,2	29,1	28,9	36,0	3,6	9,6	63,0	65,1	
1986	29,3	24,8	34,3	26,7	33,1	38,3	3,3	10,2	67,4	64,9	

1. Les chiffres de la population des Indiens inscrits ont été révisés pour tenir compte des naissances déclarées en retard et du groupe d'âge des enfants de un à quatre ans; les personnes dont l'âge est indéterminé sont exclues.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES

Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Nouveau-Brunswick", 1966, 1971 et 1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Population: Révision des estimations annuelles de la population par sexe et par groupe d'âge, Canada et provinces, 1921-1971, Ottawa, juillet 1973 (Catalogue, n° 91-512).

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1971-1976, Ottawa, mars 1979 (Catalogue, n° 91-518).

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Série de projections n° 2, Ottawa, janvier 1979 (Catalogue, n° 91-520).

TABLEAU 5 - NOMBRE D'INDIENS INSCRITS¹ ET POPULATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK, PAR GROUPE D'ÂGE SÉLECTIONNÉ, 1966, 1971 ET 1976, ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNÉE	GROUPE D'ÂGE									
	0 - 14 ANS		15 - 29 ANS		30 - 64 ANS		65 ANS ET PLUS		15 - 64 ANS	
	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV. (en milliers d'hab.)	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV. (en milliers d'hab.)	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV. (en milliers d'hab.)	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV. (en milliers d'hab.)	INDIENS INSCRITS	POP. DE LA PROV. (en milliers d'hab.)
	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
1966	1 835	222,1	1 010	141,1	993	203,3	126	50,3	2 003	344,4
1971	2 013	203,1	1 284	167,1	1 188	209,8	149	54,8	2 472	376,9
1976	2 013	193,2	1 661	194,5	1 328	228,7	177	61,0	2 989	423,3
1981	1 870	181,0	1 913	207,8	1 617	256,9	201	68,4	3 530	464,7
1986	1 733	181,8	2 032	195,0	1 957	280,1	198	74,9	3 989	475,1

1. Les chiffres de la population des Indiens inscrits ont été révisés pour tenir compte des naissances déclarées en retard et du groupe d'âge des enfants de un à quatre ans; les personnes dont l'âge est indéterminé sont exclues.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES

Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicomis, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Nouveau-Brunswick", 1966, 1971 et 1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Population: Révision des estimations annuelles de la population par sexe et par groupe d'âge, Canada et provinces, 1921-1971, Ottawa, juillet 1973 (Catalogue, n° 91-512).

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1971-1976, Ottawa, mars 1979 (Catalogue, n° 91-518).

Statistique Canada, Division des estimations et des projections démographiques, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Série de projections n° 2, Ottawa, janvier 1979 (Catalogue, n° 91-520).

Le pourcentage des Indiens du Nouveau-Brunswick âgés de moins de 15 ans est passé de 46 % en 1966 à 39 % en 1976. Si le nombre des naissances continue à diminuer, compte tenu du vieillissement de la population, les enfants âgés de moins de 15 ans ne représenteront plus qu'environ 29 % de la population indienne en 1986 (voir tableau 4). Par ailleurs, les jeunes de ce groupe d'âge représentaient 36 %, 29 % et 25 % de l'ensemble de la population de la province en 1966, 1976 et 1986 respectivement. Bien que le nombre des enfants ait diminué au même taux, de 1966 à 1976, chez les Indiens que dans l'ensemble de la population de la province, on prévoit qu'il diminuera plus rapidement de 1976 à 1986.

Deux facteurs se conjugueront pour contribuer au vieillissement de la population: la diminution du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie. Cette situation s'observe tant dans le groupe des 15 à 29 ans que dans celui des 30 à 64 ans (voir tableau 4). Le pourcentage de ce dernier groupe d'âge, par rapport à la population indienne totale, devrait passer de 26 % en 1976 à 33 % en 1986. On observe la même tendance pour l'ensemble de la province. La répartition par groupe d'âge des Indiens est généralement semblable à celle de l'ensemble de la population de la province, sauf chez les jeunes adultes (15-29 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus).

Cependant, alors que l'explosion démographique de l'après-guerre et le fléchissement du taux de natalité qui s'ensuivit ont eu, pendant les années soixante-dix, des répercussions importantes sur le marché du travail et sur les effectifs scolaires dans l'ensemble de la population de la province, ces mêmes effets ne se feront sentir sur la population indienne qu'au cours de la présente décennie.

2.5 Population indienne dans les réserves et hors des réserves

Les caractéristiques de la répartition des Indiens dans les réserves et hors des réserves se sont modifiées au cours des dix dernières années. En 1966, 81 % des Indiens du Nouveau-Brunswick vivaient dans des réserves et sur des terres de la Couronne (comprises ci-après dans l'expression "dans les réserves"), et 19 % hors des réserves (voir tableaux 6 et 7). Ce dernier pourcentage a augmenté pendant les dix années suivantes, atteignant 24 % en 1976. Bien qu'il soit difficile de faire des prévisions, en raison du caractère imprévisible des migrations indiennes, il est probable que le pourcentage d'Indiens habitant hors des réserves diminuera légèrement jusqu'à environ 23 % en 1981, puis augmentera en 1986 pour revenir à son niveau de 1976.

La répartition en pourcentage des Indiens inscrits, selon l'âge et le lieu de résidence, indique que l'effectif des groupes des 20 à 24 ans et des 25 à 29 ans - les plus mobiles - a augmenté respectivement, de 1966 à 1976, d'environ 12 et 15 points dans les réserves (voir tableau 6). Au cours de cette période, par exemple, le groupe des 25 à 29 ans gagnait en importance dans les réserves, passant d'environ 55 % à 70 % de leur population. Parallèlement, il diminuait dans les mêmes proportions hors des réserves et passait de 45 % à 30 % (voir tableau 7).

TABLEAU 6 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES INDIENS INSCRITS DU NOUVEAU-BRUNSWICK RÉSIDANT DANS LES RÉSERVES, PAR GROUPE D'ÂGE, 1966, 1971¹ ET 1976, ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNÉE	GROUPE D'ÂGE							
	0 - 14 ANS	15 - 19 ANS	20 - 24 ANS	25 - 29 ANS	30 - 44 ANS	45 - 64 ANS	65 ANS ET PLUS	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%
1966	90,7	87,9	67,6	54,7	67,9	78,6	79,4	81,1
1971	84,9	87,6	69,4	58,3	59,4	69,6	77,9	76,2
1976	82,8	81,2	79,2	70,0	61,1	69,2	71,7	76,0
1981	84,8	82,7	82,2	73,4	62,0	71,6	71,1	77,1
1986	83,5	82,7	82,4	74,2	61,3	72,9	65,7	75,8

1. Pour les années 1966 et 1971, les chiffres de la population résidant dans les réserves ont été révisés pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition du terme "lieu de résidence" et pour être ainsi en mesure de comparer les tendances d'une période à l'autre.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidécimmis, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Nouveau-Brunswick", 1966, 1971 et 1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 7 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES INDIENS INSCRITS DU NOUVEAU-BRUNSWICK RÉSIDANT HORS DES RÉSERVES, PAR GROUPE D'ÂGE, 1966, 1971¹ ET 1976, ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNÉE	GROUPE D'ÂGE							
	0 - 14 ANS	15 - 19 ANS	20 - 24 ANS	25 - 29 ANS	30 - 44 ANS	45 - 64 ANS	65 ANS ET PLUS	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%
1966	9,3	12,1	32,4	45,3	32,1	21,4	20,6	18,9
1971	15,1	12,4	30,6	41,7	40,6	30,4	22,1	23,8
1976	17,2	18,8	20,8	30,0	38,9	30,8	28,3	24,0
1981	15,2	17,3	17,8	26,6	38,0	28,4	28,9	22,9
1986	16,5	17,3	17,6	25,8	38,7	27,1	34,3	24,2

1. Pour les années 1966 et 1971, les chiffres de la population résidant hors des réserves ont été révisés pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition du terme "lieu de résidence" et pour être ainsi en mesure de comparer les tendances d'une période à l'autre.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Nouveau-Brunswick", 1966, 1971 et 1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

On s'attend à ce que les groupes d'âge des 20 à 24 ans et des 25 à 29 ans, très mobiles, demeureront relativement stables au cours de la période prévisionnelle 1981-1986. Cette tendance est contraire à celle prévue pour les autres régions du MAINC au Canada, lesquelles connaîtront vraisemblablement une baisse.

Depuis 1973, de nombreux facteurs ont sans aucun doute influé sur les pourcentages des Indiens qui vivent dans les réserves et hors des réserves. La conjoncture défavorable qui existe dans les villes peut avoir simultanément encouragé un mouvement de retour vers les réserves et les établissements indiens, et découragé la migration à l'extérieur des réserves. Le développement économique des réserves et l'accroissement du nombre de logements qui y sont disponibles, ainsi que la prise en charge par les Indiens des programmes d'enseignement qui leur sont destinés, peuvent constituer des facteurs propres à décourager l'exode et à ramener les Indiens dans les réserves.

Bien que l'on ne dispose que de peu de données sur la localisation exacte de la population résidant hors des réserves, on peut toutefois fournir depuis 1976 une vue d'ensemble de la répartition de la population dans les réserves et hors de celles-ci. Le tableau 8 et la carte qui suivent illustrent cette répartition, par bande, et indiquent la situation géographique de chaque bande au Nouveau-Brunswick.

Selon le recensement de 1971, 5 % des Indiens du Nouveau-Brunswick vivaient dans des zones urbaines de 30 000 à 99 999 habitants, et 4 % dans des zones urbaines moins importantes (voir tableau 9). Dans tous les types de zones urbaines, en 1971, on retrouvait un plus grand nombre d'Indiens que d'Indiennes.

2.6 Répartition des bandes indiennes selon leur dimension

Cette brève description des bandes indiennes selon leur dimension est destinée au grand public. La plupart des bandes indiennes du Canada comptent au plus 1 000 membres, et habituellement, pour chacune d'elles, un certain pourcentage de la population vit hors des réserves ou des établissements (voir tableau 10).

Sur les 15 bandes dénombrées au Nouveau-Brunswick, 14 (93 %) comptent 1 000 membres ou moins. Cinq bandes (33 %) regroupent moins de 100 personnes, tandis que quatre bandes (27 %) appartiennent à la catégorie des bandes de 101 à 300 personnes, et cinq, à celle de 301 à 1 000 personnes. Enfin, seule la bande de Big Cove comprend plus de 1 000 membres; elle représente 25 % de tous les Indiens inscrits de la province.

TABLEAU 8 - INDIENS INSCRITS RÉSIDANT DANS LES RÉSERVES OU HORS DES RÉSERVES, PAR BANDE, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1976

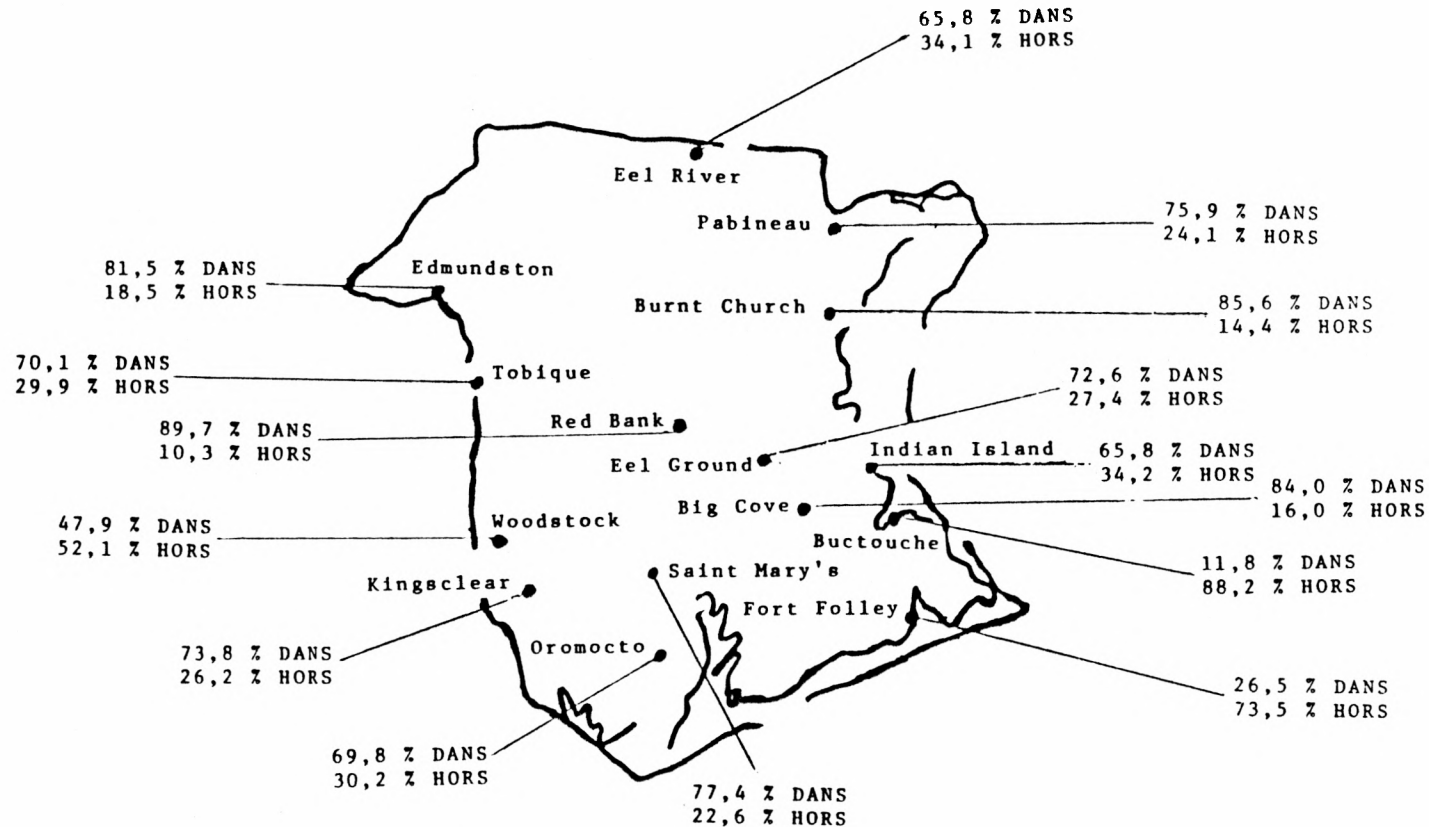
BANDE	POPULATION ¹		DANS LES RÉSERVES ²	HORS DES RÉSERVES
	N	%	%	%
Big Cove	1 258	25,0	84,0	16,0
Buctouche	17	0,3	11,8	88,2
Burnt Church	732	14,6	85,6	14,4
Edmundston	81	1,6	81,5	18,5
Eel Ground	354	7,0	72,6	27,4
Eel River	252	5,0	65,8	34,1
Fort Folley	34	0,7	26,5	73,5
Indian Island	73	1,5	65,8	34,2
Kingsclear	321	6,4	73,8	26,2
Oromocto	129	2,6	69,8	30,2
Pabineau	58	1,2	75,9	24,1
Red Bank	242	4,8	89,7	10,3
Saint Mary's	456	9,1	77,4	22,6
Tobique	736	14,6	70,1	29,9
Woodstock	288	5,7	47,9	52,1
TOTAL ³	5 031	100,0	75,7	24,3

1. Les chiffres de la population totale n'ont pas été révisés pour tenir compte des déclarations tardives.
2. L'expression "dans les réserves" englobe les Indiens vivant sur les terres de la Couronne.
3. Les pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement au total parce que les chiffres ont été arrondis.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite, par sexe et résidence", 1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

CARTE - SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES BANDES ET RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES INDIENS INSCRITS RÉSIDANT DANS LES RÉSERVES ET HORS DES RÉSERVES, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1976



Établie par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Carte des bandes indiennes du Canada, districts des affaires indiennes et inuit, MAINC, février 1977.

Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicomis, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par sexe et résidence, pour les régions", 1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 9 - RÉPARTITION, EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE, DES INDIENS INSCRITS ÂGÉS DE CINQ ANS ET PLUS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1971

LIEU DE RÉSIDENCE ¹	POPULATION EN CHIFFRES ABSOLUS			POURCENTAGE SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE			POURCENTAGE SELON LE SEXE		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	N	N	N	%	%	%	%	%	%
Réserves indiennes	1 320	1 195	2 515	82,8	86,5	84,5	52,5	47,5	100,0
Zones rurales hors des réserves	110	85	195	6,9	6,1	6,6	56,4	43,6	100,0
Zones urbaines de 100 000 hab. et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zones urbaines de 30 000 à 99 999 hab.	90	60	150	5,6	4,4	5,0	60,0	40,0	100,0
Zones urbaines de 10 000 à 29 999 hab.	35	20	55	2,2	1,5	1,9	63,6	36,4	100,0
Zones urbaines de moins de 10 000 hab.	40	20	60	2,5	1,5	2,0	66,7	33,3	100,0
TOTAL	1 595	1 380	2 975	100,0	100,0	100,0	53,6	46,4	100,0

18

1. D'après la définition du recensement de 1971, l'expression "réserve indienne" désigne un "territoire, le plus souvent rural et de taille variable, qui appartient à une tribu indienne, en vertu de traités conclus entre le gouvernement fédéral et les Indiens. Elle échappe à la compétence des collectivités locales et elle est administrée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien".

L'expression "zones rurales hors des réserves" désigne l'ensemble du territoire à l'extérieur d'une zone urbaine, comptant moins de 1 000 habitants et ayant une densité de population de 399 habitants ou moins au kilomètre carré, non situé dans une réserve indienne.

Les zones urbaines comprennent: 1) l'ensemble des cités, villes et villages de 1 000 habitants ou plus; 2) l'ensemble des territoires non municipalisés de 1 000 habitants ou plus, ayant une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré; et 3) la banlieue urbanisée de 1) et de 2), d'au moins 1 000 habitants et ayant une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Statistique Canada, tableau spécial non publié par le Recensement du Canada de 1971.

TABLEAU 10 - RÉPARTITION DES BANDES, EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE, SELON LEUR DIMENSION, CANADA ET RÉGIONS DU MAINC, 1977

DIMENSION DES BANDES	CANADA		ATLANTIQUE ¹		NOUVEAU-BRUNSWICK		NOUVELLE-ÉCOSSE		QUÉBEC		ONTARIO		MANITOBA		SASKATCHEWAN		ALBERTA		COLOMBIE-BRITANNIQUE		MACKENZIE		YUKON	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
0-100	95	16,6	5	17,2	5	33,3	-	-	5	12,8	20	17,4	3	5,3	2	2,9	4	9,8	54	28,0	-	-	2	14,3
101-300	179	31,2	10	34,5	4	26,7	5	41,7	6	15,4	40	34,8	6	10,5	11	16,2	9	21,9	81	42,0	6	37,5	10	71,4
301-1 000	224	39,1	12	41,4	5	33,3	6	50,0	17	43,6	40	34,8	32	56,1	41	60,3	18	43,9	53	27,0	9	56,2	2	14,3
1 001-2 000	59	10,3	2	6,9	1	6,7	1	8,3	10	25,6	10	8,7	12	21,1	12	17,7	6	14,6	6	3,0	1	6,3	-	-
PLUS DE 2 000	16	2,8	-	-	-	-	-	-	1	2,6	5	4,3	4	7,0	2	2,9	4	9,8	-	-	-	-	-	-
TOTAL ²	573	100,0	29	100,0	15	100,0	12	100,0	39	100,0	115	100,0	57	100,0	68	100,0	41	100,0	194	100,0	16	100,0	14	100,0

1. La région de l'Atlantique du MAINC comprend deux bandes de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que toutes les bandes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

2. Les pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement au total parce que les chiffres ont été arrondis.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par sexe et résidence", 1977, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

2.7 Répartition géographique des bandes indiennes

Les territoires occupés par les bandes indiennes se classent en quatre catégories²: urbaine, semi-urbaine, rurale et éloignée. Les définitions de ces catégories ne correspondent pas aux définitions des termes "zone urbaine" et "zone rurale" données dans le recensement, mais s'énoncent plutôt ainsi:

Zone urbaine. — Zone dont une importante superficie se trouve à l'intérieur ou dans le voisinage d'un centre urbain (d'une population d'au moins 10 000 habitants et possédant les attributs économiques d'un centre urbain).

Zone semi-urbaine. — Zone qui est située dans un rayon de 40 milles d'un centre urbain desservi par un bon réseau de routes ouvertes en toutes saisons.

Zone rurale. — Zone des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, situées à plus de 40 milles du centre urbain le plus proche, et accessibles par des voies de communication jugées acceptables (au moins une route).

Zone éloignée. — Zone s'appliquant à toutes les bandes qui n'habitent pas des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, et à toutes les autres bandes qui habitent des terres comprises dans l'I.T.C. mais non desservies par des voies de communication jugées acceptables (aucune route).

Le tableau 11 indique que 12 des 15 bandes résident dans des zones semi-urbaines et rurales. Ces bandes représentaient 80 % de la population des bandes du Nouveau-Brunswick en 1977. Les trois bandes qui vivent dans des zones urbaines comprennent 20 % du nombre total de membres. On ne trouve aucune bande dans des zones éloignées.

Les Indiens vivant dans les réserves se répartissent comme suit: 46 % dans des zones rurales et 54 % dans des zones urbaines ou semi-urbaines (voir tableau 12). Les Indiens inscrits qui résident hors des réserves sont surtout originaires des zones rurales (53 %) et des zones semi-urbaines (30 %). Ceux qui viennent de zones urbaines représentent 18 % du nombre total d'Indiens qui vivent hors des réserves.

2. Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux, Division des services de l'expansion, "Economic Classification Indian Bands of Canada", Ottawa, décembre 1973.

TABLEAU 11 - RÉPARTITION DES BANDES SELON LE TYPE DE ZONE HABITÉE¹, CANADA, RÉGIONS DU MAINC ET PROVINCES DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE, 1977

RÉGIONS ²	TOTAL	ZONE URBAINE	ZONE SEMI-URBAINE	ZONE RURALE	ZONE ÉLOIGNÉE
Île-du-Prince-Édouard	2	-	2	-	-
Nouveau-Brunswick	15	3	6	6	-
Nouvelle-Écosse	12	3	2	7	-
Atlantique	29	6	10	13	-
Québec	39	5	13	5	16
Ontario	115	8	21	52	34
Manitoba	57	1	5	26	25
Saskatchewan	68	2	13	43	10
Alberta	41	3	12	19	7
Colombie-Britannique	194	23	41	77	53
Mackenzie	16	-	1	7	8
Yukon	14	1	-	-	13
TOTAL CANADA	573	49	116	242	166

1. ZONE URBAINE. — Zone dont une importante superficie se trouve à l'intérieur ou dans le voisinage d'un centre urbain (d'une population d'au moins 10 000 habitants et possédant les attributs économiques d'un centre urbain).

ZONE SEMI-URBAINE. — Zone qui est située dans un rayon de 40 milles d'un centre urbain desservi par un bon réseau de routes ouvertes en toutes saisons.

ZONE RURALE. — Zone des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, situées à plus de 40 milles du centre urbain le plus proche, et accessibles par des voies de communication jugées acceptables (au moins une route).

ZONE ÉLOIGNÉE. — Zone s'appliquant à toutes les bandes qui n'habitent pas des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, et à toutes les autres bandes qui habitent des terres comprises dans l'I.T.C. mais non desservies par des voies de communication jugées acceptables (aucune route).

2. Ces régions correspondent aux régions administratives du Programme des affaires indiennes et inuit, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidécimmis, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par sexe et résidence, Canada et régions", 1977, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 12 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES INDIENS INSCRITS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE TYPE DE ZONE HABITÉE, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1977

RÉSIDENCE	TYPE DE ZONE HABITÉE ¹				
	ZONE URBAINE	ZONE SEMI-URBAINE	ZONE RURALE	ZONE ÉLOIGNÉE	TOTAL
	%	%	%	%	%
Dans les réserves ²	16,6	37,4	46,0	-	100,0
Hors des réserves	17,5	29,8	52,7	-	100,0
TOTAL	16,8	35,7	47,5	-	100,0

1. ZONE URBAINE. — Zone dont une importante superficie se trouve à l'intérieur ou dans le voisinage d'un centre urbain (d'une population d'au moins 10 000 habitants et possédant les attributs économiques d'un centre urbain).

ZONE SEMI-URBAINE. — Zone qui est située dans un rayon de 40 milles d'un centre urbain desservi par un bon réseau de routes ouvertes en toutes saisons.

ZONE RURALE. — Zone des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, situées à plus de 40 milles du centre urbain le plus proche, et accessibles par des voies de communication jugées acceptables (au moins une route).

ZONE ÉLOIGNÉE. — Zone s'appliquant à toutes les bandes qui n'habitent pas des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, et à toutes les autres bandes qui habitent des terres comprises dans l'I.T.C. mais non desservies par des voies de communication jugées acceptables (aucune route).

2. L'expression "dans les réserves" comprend aussi les terres de la Couronne.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicomis, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par sexe et résidence", 1977, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

3. SANTÉ

3.1 Principales causes de décès

Il a été impossible d'obtenir des renseignements sur les principales causes de décès chez les Indiens du Nouveau-Brunswick. Cependant, la Direction générale des services médicaux de Santé et Bien-être social Canada a fourni certaines données sur la population indienne de la région de l'Atlantique en général, qui englobe le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Les tableaux 13 et 14 comparent des causes de décès sélectionnées parmi la population indienne de la région de l'Atlantique du MAINC (N.-B., N.-É., Î.-P.-É.) avec celles de la population totale de ces trois provinces.

Les données sur les décès, classées selon les causes de ces derniers, indiquent que les maladies du système circulatoire représentent plus de 36 % de tous les décès chez les Indiens, par rapport à 51 % pour l'ensemble de la population de la région de l'Atlantique (voir tableau 13). Les décès dus à des accidents, des empoisonnements ou des actes de violence viennent au deuxième rang (25 %), suivis des néoplasmes ou du cancer (10 %), des maladies du système respiratoire (9 %) et du système digestif (6 %).

De 1974 à 1976, les accidents d'automobile et de train ainsi que les brûlures, ont causé près de la moitié de tous les décès dus aux accidents chez les Indiens de la région de l'Atlantique du MAINC (voir tableau 14).

Contrairement aux autres régions du Canada, les accidents, les empoisonnements et les actes de violence ne faisaient pas partie des principales causes de décès chez les Indiens. Cependant, puisque 25 % des décès sont imputables à ces facteurs, il s'ensuit que presque trois fois plus d'Indiens meurent de cette façon que l'ensemble de la population de la région de l'Atlantique.

3.2 Incidence des maladies

À l'heure actuelle, les seules données qu'on possède sur l'incidence des maladies chez les Indiens se rapportent à la tuberculose.

Entre 1973 et 1977, il y avait en moyenne 6,2 cas de tuberculose chez les Indiens inscrits, par année. Le taux d'incidence moyen s'élevait à 1,3 cas pour 1 000 habitants durant la même période (voir tableau 15), par opposition à 0,1 cas pour l'ensemble de la population de la région de l'Atlantique du MAINC.

TABLEAU 13 - CAUSES DE DÉCÈS SÉLECTIONNÉES, CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, SELON LE SEXE, RÉGION DE L'ATLANTIQUE DU MAINC, 1974-1976¹

CAUSES DE DÉCÈS SÉLECTIONNÉES	INDIENS INSCRITS				ENSEMBLE DE LA RÉGION ²			
	1974-1976				1976			
	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	N	%	%	%	N	%	%	%
Accidents, empoisonnements, actes de violence	45	26,3	21,2	24,5	1 200	10,3	5,6	9,1
Maladies du système circulatoire	67	34,8	39,4	36,4	6 762	49,4	53,3	51,0
Maladies du système respiratoire	17	7,6	12,1	9,2	1 003	8,1	6,8	7,6
Néoplasmes	19	12,7	6,1	10,3	2 593	18,8	20,6	19,6
Maladies du système digestif	11	4,2	9,1	6,0	393	3,1	2,8	3,0
Certaines causes de mortalité périnatale	2	1,7	-	1,1	148	1,1	1,1	1,1
Maladies infectieuses et parasitaires	5	3,4	1,5	2,7	69	0,5	0,5	0,5
Autres causes	18	9,3	10,6	9,8	1 084	7,4	9,2	8,2
TOTAL ³	184	100,0	100,0	100,0	13 252	100,0	100,0	100,0

1. On a additionné le nombre de décès d'Indiens inscrits, selon la cause, pour la période de 1974 à 1976; les causes de décès pour l'ensemble de la population de la région sont valables pour l'année 1976. La région de l'Atlantique du MAINC correspond également à une région administrative de Santé et Bien-être social Canada, mais Terre-Neuve est exclue dans le premier cas.
2. L'ensemble de la région comprend l'ensemble des populations de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.
3. Les pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement au total parce que les chiffres ont été arrondis.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services médicaux, Rapport annuel, 1974-1976, Ottawa, juin 1975-1977.

Statistique Canada, Division de la santé, La statistique de l'état civil, volume III, Décès, 1976, Ottawa, novembre 1978 (Catalogue, n° 84-206).

TABLEAU 14 - DÉCÈS DUS À DES ACCIDENTS, À DES EMPOISONNEMENTS ET À DES ACTES DE VIOLENCE, CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, SELON LE SEXE, RÉGION DE L'ATLANTIQUE DU MAINC, 1974-1976¹

CAUSES DE DÉCÈS SÉLECTIONNÉES (ACCIDENTS, EMPOISONNEMENTS ET ACTES DE VIOLENCE)	INDIENS INSCRITS				ENSEMBLE DE LA RÉGION ²			
	1974-1976				1976			
	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	N	%	%	%	N	%	%	%
Accidents, automobile et train	12	25,8	28,6	26,7	468	38,2	41,4	39,0
Noyades	7	19,4	7,1	15,6	118	12,5	2,2	9,8
Froid	2	3,2	7,1	4,4	-	-	-	-
Brûlures	10	19,4	28,6	22,2	63	5,0	6,1	5,3
Chutes	3	9,7	-	6,8	135	7,2	22,8	11,3
Armes à feu	4	6,5	14,3	8,9	11	1,2	-	0,9
Autres	7	16,1	14,3	15,6	405	35,9	27,6	33,8
TOTAL ³	45	100,0	100,0	100,0	1 200	100,0	100,0	100,0

1. On a additionné le nombre de décès d'Indiens inscrits, selon la cause, pour la période de 1974 à 1976; les causes de décès pour l'ensemble de la population de la région sont valables pour l'année 1976. La région de l'Atlantique du MAINC correspond également à une région administrative de Santé et Bien-être social Canada, mais Terre-Neuve est exclue dans le premier cas.
2. L'ensemble de la région comprend l'ensemble des populations de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.
3. Les pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement au total parce que les chiffres ont été arrondis.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services médicaux, Rapport annuel, 1974-1976, Ottawa, juin 1975-1977.

Statistique Canada, Division de la santé, La statistique de l'état civil, volume III, Décès, 1976, Ottawa, novembre 1978 (Catalogue, n° 84-206).

TABLEAU 15 - INCIDENCE DE LA TUBERCULOSE CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE DU MAINC, 1973-1977

ANNÉE	INDIENS INSCRITS		ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA RÉGION ¹	
	NOMBRE TOTAL DE CAS ²	TAUX POUR 1 000 HABITANTS	NOMBRE TOTAL DE CAS ²	TAUX POUR 1 000 HABITANTS
1973	9	1,9	203	0,1
1974	8	1,6	216	0,1
1975	5	1,0	222	0,1
1976	7	1,4	175	0,1
1977	2	0,4	207	0,1

1. L'ensemble de la population de la région comprend l'ensemble des populations de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.
2. Le nombre total de cas comprend le nombre de nouveaux cas et le nombre de rechutes.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services médicaux, Rapport annuel, 1973-1977, Ottawa, juin 1974-1978.

Statistique Canada, Division de la santé, La statistique de la tuberculose: Morbidité et mortalité, 1973-1977, Ottawa, 1974-1978 (Catalogue, n° 82-212).

4. NIVEAU D'INSTRUCTION

Au cours des dix années qui se sont écoulées entre 1966 et 1976, le nombre d'Indiens inscrits qui ont fréquenté les écoles du Nouveau-Brunswick a augmenté (voir tableau 16). De 1966 à 1971, le pourcentage des élèves qui fréquentaient des écoles non fédérales a augmenté à tous les niveaux; ce pourcentage a toutefois diminué en 1976, sauf à la maternelle (M4 et M5) et dans les cours spéciaux (voir tableau 17).

Le taux de persévérance, de la deuxième à la douzième année, chez les élèves indiens a diminué entre 1965-1966 et 1970-1971, pour ensuite augmenter fortement et atteindre 23 % en 1975-1976. Malgré cette augmentation, le taux de persévérance scolaire chez les Indiens en 1975-1976 était très inférieur à celui de l'ensemble des Canadiens, qui était de 75 % (voir tableau 18). Ce faible taux de persévérance pourrait avoir d'importantes répercussions sur le recrutement des adolescents pour des études et pour une formation postsecondaires, ainsi que sur les possibilités d'emploi, lorsque ces jeunes arriveront massivement sur le marché du travail durant les années quatre-vingt.

Le pourcentage des jeunes Indiens de 5-13 ans qui étaient inscrits dans des écoles primaires a légèrement augmenté, passant de 93 % en 1966 à 97 % en 1976 (voir tableau 19). Le pourcentage des adolescents de 14 à 18 ans qui fréquentaient des écoles secondaires a augmenté dans l'ensemble, passant de 26 % en 1966 à 39 % en 1976, malgré un recul à 22 % en 1971.

Même s'il a été impossible d'obtenir des renseignements concernant le nombre des Indiens inscrits dans des établissements postsecondaires dans chaque province de la région de l'Atlantique du MAINC, on a pu recueillir des données pour l'ensemble de la région.

En pourcentage du nombre des personnes âgées de 19-29 ans, le taux de participation des étudiants inscrits à n'importe quel niveau postsecondaire a diminué. En effet, de 18 % qu'il était en 1968, il a atteint un sommet de 28 % en 1971, puis a fléchi à 11 % en 1975 (voir tableau 20). Cela représente une baisse d'environ 23 % du nombre d'Indiens inscrits dans des établissements postsecondaires au cours de la période 1968-1975. Cette tendance peut traduire une modification de la structure administrative, puisque la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a peut-être subventionné, après 1971, certains types de cours postsecondaires destinés aux autochtones (éducation permanente et formation professionnelle). Ces étudiants ne sont peut-être pas inscrits dans les registres du MAINC, ce qui expliquerait la baisse des taux de participation observée après 1971.

TABLEAU 16 - RÉPARTITION DES INDIENS INSCRITS, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1966, 1971 ET 1976

ANNÉE	GENRE D'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ	EFFECTIF PAR NIVEAU D'INSTRUCTION					
		M4-M5 ¹	1-4	5-8	9-12	COURS SPÉCIAUX ²	TOTAL
		N	N	N	N	N	N
1966	Écoles fédérales ³	67	436	180	-	-	683
	Écoles non fédérales ⁴	-	121	176	116	-	413
	TOTAL	67	557	356	116	-	1 096
1971	Écoles fédérales	172	350	148	-	-	670
	Écoles non fédérales	-	186	411	119	2	718
	TOTAL	172	536	559	119	2	1 388
1976	Écoles fédérales	219	368	239	11	-	837
	Écoles non fédérales	5	164	284	256	1	710
	TOTAL	224	532	523	267	1	1 547

1. Maternelle pour les petits de quatre et de cinq ans.
2. Cours destinés aux enfants inadaptés, par exemple les enfants surdoués, aveugles, sourds ou handicapés.
3. Comprend les écoles fédérales et les écoles administrées par les bandes.
4. Comprend les écoles provinciales et les écoles privées.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de l'éducation, "Nombre d'Indiens inscrits fréquentant des écoles non fédérales, par province et niveau scolaire", 1966-1967, 1971-1972 et 1976-1977; "Nombre d'Indiens inscrits fréquentant des écoles fédérales, par province et niveau scolaire", 1966-1967, 1971-1972 et 1976-1977, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 17 - RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES INDIENS INSCRITS, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1966, 1971 ET 1976

ANNÉE	GENRE D'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ	EFFECTIF PAR NIVEAU D'INSTRUCTION					
		M4-M5 ¹	1-4	5-8	9-12	COURS SPÉCIAUX ²	TOTAL
		%	%	%	%	%	%
1966	Écoles fédérales ³	100,0	78,3	50,6	-	-	62,3
	Écoles non fédérales ⁴	-	21,7	49,4	100,0	-	37,7
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0
1971	Écoles fédérales	100,0	65,3	26,5	-	-	48,3
	Écoles non fédérales	-	34,7	73,5	100,0	100,0	51,7
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1976	Écoles fédérales	97,8	69,2	45,7	4,1	-	54,1
	Écoles non fédérales	2,2	30,8	54,3	95,9	100,0	45,9
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Maternelle pour les petits de quatre et de cinq ans.
2. Cours destinés aux enfants inadaptés, par exemple les enfants surdoués, aveugles, sourds ou handicapés.
3. Comprend les écoles fédérales et les écoles administrées par les bandes.
4. Comprend les écoles provinciales et les écoles privées.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de l'éducation, "Nombre d'Indiens inscrits fréquentant des écoles non fédérales, par province et niveau scolaire", 1966-1967, 1971-1972 et 1976-1977; "Nombre d'Indiens inscrits fréquentant des écoles fédérales, par province et niveau scolaire", 1966-1967, 1971-1972 et 1976-1977, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 18 - TAUX DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, JUSQU'À LA DOUZIÈME ANNÉE, CHEZ LES INDIENS INSCRITS DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET POUR L'ENSEMBLE DES CANADIENS, PAR RAPPORT À L'EFFECTIF SCOLAIRE DE DEUXIÈME ANNÉE DIX ANS AUPARAVANT, 1965-1966, 1970-1971 ET 1975-1976

ANNÉE	INDIENS INSCRITS (en pourcentage)	CANADIENS (en pourcentage)
1965-1966	13,8 ¹	50,5
1970-1971	10,5	69,8
1975-1976	22,8	75,2

1. Le taux de persévérance scolaire chez les Indiens inscrits a été établi pour l'année 1966-1967 en raison de la difficulté à obtenir des données; le taux correspondant chez les Canadiens a été calculé pour 1965-1966.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Statistique Canada, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, L'éducation au Canada: Revue statistique, 1973 et 1976, Ottawa, juin 1973, juillet 1977 (Catalogue, n° 81-229).

Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de l'éducation, "Nombre d'Indiens inscrits en douzième année par rapport à l'effectif scolaire de deuxième année dix ans auparavant, selon le sexe, pour le Canada et les provinces", 1975-1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 19 - COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE RÉEL ET LE NOMBRE POSSIBLE D'INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE CHEZ LES INDIENS INSCRITS DU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1966, 1971 ET 1976

ANNÉE	ÉCOLE PRIMAIRE ¹					
	NOMBRE D'INSCRIPTIONS RÉEL	NOMBRE RÉSIDUEL	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 13 ANS	INSCRIPTIONS RÉELLES ²	TAUX RÉSIDUEL ²	TOTAL DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 13 ANS
	N	N	N	%	%	%
1966	980	77	1 057	92,7	7,3	100,0
1971	1 116	57	1 173	95,1	4,9	100,0
1976	1 172	34	1 206	97,2	2,8	100,0

ANNÉE	ÉCOLE SECONDAIRE ³					
	NOMBRE D'INSCRIPTIONS RÉEL	NOMBRE RÉSIDUEL	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ÂGÉS DE 14 À 18 ANS	INSCRIPTIONS RÉELLES ²	TAUX RÉSIDUEL ²	TOTAL DES ENFANTS ÂGÉS DE 14 À 18 ANS
	N	N	N	%	%	%
1966	116	325	441	26,3	73,7	100,0
1971	121	438	559	21,7	78,3	100,0
1976	268	416	684	39,2	60,8	100,0

1. Enfants de la maternelle à la huitième année, plus éducation spécialisée.
2. Les pourcentages réel et résiduel d'inscriptions sont calculés en divisant les nombres d'inscriptions respectifs par le nombre d'enfants âgés de 5 à 13 ans, pour le primaire, et de 14 à 18 ans, pour le secondaire.
3. De la neuvième à la douzième année, incluant les programmes spéciaux.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour le Nouveau-Brunswick", 1966, 1971 et 1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de l'éducation, "Population étudiante, selon le niveau et l'âge, Nouveau-Brunswick", 1966-1967, 1971-1972 et 1976-1977, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

TABLEAU 20 - NOMBRE D'INSCRIPTIONS À DES COURS POSTSECONDAIRES ET EN ÉDUCATION PERMANENTE CHEZ LES INDIENS INSCRITS, RÉGION DE L'ATLANTIQUE DU MAINC, 1968, 1971 ET 1975

TYPES DE COURS POSTSECONDAIRES ET EN ÉDUCATION PERMANENTE	RÉGION DE L'ATLANTIQUE DU MAINC					
	1968		1971		1975	
	INSCRIP- TIONS	INSCRIP- TIONS ¹	INSCRIP- TIONS	INSCRIP- TIONS ¹	INSCRIP- TIONS	INSCRIP- TIONS ¹
	N	%	N	%	N	%
Préparatoire ²	129	7,7	150	8,0	62	2,8
Professionnel formel ³	143	8,5	167	9,1	51	2,3
Professionnel spécial ⁴	14	0,8	166	8,9	15	0,7
Universitaire ⁵	17	1,0	44	2,4	106	4,7
TOTAL ⁶	303	18,1	527	28,4	234	10,5

1. Inscriptions en pourcentage des personnes âgées de 19 à 29 ans.
2. Études de perfectionnement entreprises pour répondre aux conditions d'admission aux cours professionnels.
3. Formation dans des métiers particuliers.
4. Cours professionnels spéciaux de nature restreinte et suivis à des fins précises, et cours menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.
5. Comprend par exemple le domaine des soins infirmiers et de l'enseignement.
6. Les pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement au total parce que les chiffres ont été arrondis.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, par province", 1968, 1971 et 1975, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de l'éducation, "Enrolment in Vocational and Post-Secondary Courses", 1968-1969, 1971-1972, 1975-1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

Inversement, le nombre d'Indiens inscrits dans les universités, y compris les écoles techniques, a effectué une remontée spectaculaire, passant de 17 à 106 durant la même période. Cependant, après avoir atteint un sommet en 1971, les inscriptions aux cours préparatoires et professionnels formels ont diminué entre 1968 et 1975. Quant aux cours professionnels spéciaux (par exemple, le fonctionnement des scies mécaniques et le cubage du bois), on note une augmentation des inscriptions entre 1968 et 1971, mais l'effectif diminua de façon plus prononcée, en 1975, que dans les autres cours professionnels.

Le taux de persévérance jusqu'à la douzième année chez les élèves indiens donne une idée tant de leur avenir scolaire que de leurs chances sur le marché du travail. En effet, à moins que le taux de persévérance n'augmente considérablement, les possibilités de recrutement pour des études et une formation postsecondaires, et par conséquent, pour l'emploi, seront très limitées.

5. EMPLOI

Lorsqu'on parle du chômage chez les Indiens, il faut bien comprendre que la signification des termes comme "chômage", emploi "à temps plein" ou "partiel", peut prêter à confusion. Puisque bon nombre d'Indiens vivent selon leurs traditions, l'étude des tendances de l'emploi chez les Indiens peut s'avérer une entreprise délicate. Il faut donc être très prudent lorsque l'on compare un taux moyen de chômage de 4 % à 5 % pour l'ensemble de la province en 1977 à un taux de chômage chez les Indiens évalué "à vue de nez" et se situant quelque part entre 50 % et 80 %.

On dispose de peu de données statistiques sur le taux actuel de chômage ou d'emploi chez les Indiens du Canada. Toutefois, le taux de chômage chez les Indiens du Nouveau-Brunswick qui résident dans les réserves, a été évalué à 71 % en 1979. Selon ces estimations³, 1 142 de ces Indiens avaient un emploi cette année-là, dont 80 % dans les réserves et 20 % à l'extérieur de celles-ci.

En 1976, le pourcentage des personnes à charge (moins de 15 ans et 65 ans et plus), par rapport au nombre de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans), était de 73 % chez les Indiens, tandis que pour l'ensemble de la province, il s'établissait à 60 % (voir tableau 21). On prévoit que ce taux de prise en charge chez les Indiens tombera à 48 % d'ici 1986, soit un taux inférieur à celui qui est prévu pour l'ensemble de la population de la province (53 %). L'augmentation chez les Indiens de la population dite "productive" aura pour effet, en 1986, de réduire considérablement le taux de prise en charge.

Une diminution du taux de prise en charge pourrait contribuer à améliorer la situation économique des Indiens et à élever leur niveau de vie par habitant, si la population indienne active reçoit suffisamment d'offres d'emplois.

3. Les résultats des estimations pour la région ont été compilés par le Groupe de travail sur les ressources économiques et la main-d'oeuvre, Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa, 1^{er} août 1979.

TABLEAU 21 - TAUX DE PRISE EN CHARGE CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, 1966-1976, ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNÉE	INDIENS INSCRITS ¹									ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA PROVINCE		
	TOTAL			DANS LES RÉSERVES			HORS DES RÉSERVES			TAUX	TAUX	TAUX
	TAUX ^{2,5}	TAUX ³	TAUX ⁴	TAUX	TAUX	TAUX	TAUX	TAUX	TAUX			
	TOTAL	Enfants	Personnes âgées	TOTAL	Enfants	Personnes âgées	TOTAL	Enfants	Personnes âgées	TOTAL	Enfants	Personnes âgées
1966	97,9	91,6	6,3	121,6	114,7	6,9	35,7	31,0	4,7	79,1	64,5	14,6
1971	87,5	81,4	6,0	107,0	100,2	6,8	44,1	39,8	4,3	68,4	53,9	14,5
1976	73,3	67,3	5,9	83,8	77,9	5,8	46,7	40,8	5,9	60,1	45,6	14,4
1981	58,7	53,0	5,7	66,6	61,1	5,5	36,6	30,4	6,2	53,4	38,9	14,5
1986	48,4	43,4	5,0	54,2	49,8	4,5	32,7	26,4	6,3	53,4	38,4	15,0

1. Les chiffres de la population des Indiens inscrits ont été révisés pour tenir compte des naissances déclarées en retard et du groupe d'âge des enfants de un à quatre ans; les personnes dont l'âge est indéterminé sont exclues.
2. Le taux de prise en charge total est le rapport entre le nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans et le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, d'une part, et le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans, d'autre part.
3. Le taux de prise en charge des enfants est le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 15 ans et le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans.
4. Le taux de prise en charge des personnes âgées est le rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans.
5. Les pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement au total parce que les chiffres ont été arrondis.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCE Affaires indiennes et du Nord Canada, Réserves et Fidéicommiss, Division de l'effectif des bandes, "Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, par province", 1966-1976, Ottawa. Sorties imprimées disponibles au Centre de référence du programme, Programme des affaires indiennes et inuit, MAINC.

6. LOGEMENT

D'après les plus récentes données sur le logement, celles de 1977 (voir tableau 22), 37 % des logements des réserves et des collectivités indiennes du Nouveau-Brunswick doivent être réparés ou remplacés. La majorité des logements indiens ont l'électricité (98 %), l'eau courante potable (97 %), et des systèmes d'égouts et de plomberie (95 %).

D'après le tableau 22, quatre logements sur dix abritent deux ou plusieurs familles, ou ont besoin d'être agrandis pour recevoir des familles nombreuses. On constate donc qu'il y a un problème de surpeuplement pour les Indiens vivant dans les réserves. De plus, près de quatre logements sur dix doivent être remplacés ou réparés. On peut établir un lien entre ces conditions de vie et l'état de santé général actuel des Indiens et poser la question suivante: dans quelle mesure l'amélioration des conditions de vie influencerait-elle l'état de santé général des Indiens?

On prévoit, pour la décennie qui se terminera en 1986 une demande accrue en matière de logements dans les réserves. D'après les projections démographiques de la population dans les réserves, le principal groupe en âge de fonder une famille (20 à 29 ans) augmentera de 30 %, ou d'environ 325 personnes, au cours de cette décennie. On peut également supposer que l'augmentation prévue du nombre de familles monoparentales influera, elle aussi, la demande de logements. La croissance numérique qui devrait se produire dans les années quatre-vingt reflète le taux de natalité élevé de la fin des années cinquante et du début des années soixante ainsi que la stabilisation du pourcentage des jeunes adultes qui vivent dans des réserves, à la suite de la diminution de la migration externe et de l'augmentation du nombre de gens qui reviennent dans les réserves.

TABLEAU 22 - CONDITIONS DE LOGEMENT DANS LES RÉSERVES INDIENNES, PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DU MAINC, ET LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1977

SITUATION DE LA BANDE PAR TYPE DE ZONE HABITÉE	NOMBRE DE LOGEMENTS INAPPROPRIÉS PAR 100 FAMILLES ¹	POURCENTAGE DE LOGEMENTS				NOMBRE DE LOGEMENTS SURPEUPLÉS PAR 100 FAMILLES ⁵
		ÉLECTRICITÉ	SYSTÈME D'ÉGOUTS	SYSTÈME DE PLOMBERIE	EAU COURANTE	
Toutes les zones	37	98	95	95	97	37
Zones urbaines ²	42	100	97	97	98	36
Zones rurales ³	31	96	93	93	95	38
Zones éloignées ⁴	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE DES LOGEMENTS DE LA PROVINCE	N.D.	99	96	95	95	N.D.

1. Calculé en divisant le nombre de logements (vacants et occupés) qui ont besoin de réparations majeures ou, pour ceux qui sont occupés, qui doivent être remplacés, par le nombre total de logements (à l'exception des logements vacants qui ont besoin d'être remplacés).
2. Zones voisines d'un centre urbain de 10 000 habitants et plus et zones semi-urbaines situées à moins de 40 milles d'un centre urbain et facilement accessibles par route en toutes saisons.
3. Zones des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, situées à plus de 40 milles du centre urbain le plus proche, et accessibles par des voies de communication jugées acceptables (au moins une route).
4. Zones s'appliquant à toutes les bandes qui n'habitent pas des terres comprises dans l'Inventaire des terres du Canada, et à toutes les autres bandes qui habitent des terres comprises dans l'I.T.C. mais non desservies par des voies de communication jugées acceptables (aucune route).
5. Calculé en divisant le nombre de logements qui sont surpeuplés ou qui auraient besoin d'être agrandis, par le nombre de familles.

N.D. - données non disponibles.

Établi par la Section du soutien de la recherche, Division de la recherche, Direction de la recherche, Affaires indiennes et du Nord Canada, août 1981.

SOURCES Statistique Canada, Division de la construction, L'équipement ménager, Ottawa, janvier 1978 (Catalogue, n° 64-202).

Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction des services communautaires, Analyse des besoins en logement, 1977, Ottawa, janvier 1979.